

Saintes, le 20 octobre 2025

L'UFAP UNSa Justice dénonce l'inaction
et le silence de la direction.

Depuis le 21 juillet 2025, le seul quartier disciplinaire de l'établissement est hors service, en raison de sanitaires totalement dégradés qui nécessitent une intervention urgente.

Des lors, aucune réparation n'a été engagée, laissant les personnels dans une situation intenable où les sanctions prononcées ne peuvent plus être exécutées, et où les comportements indisciplinés se multiplient dans un climat de perte d'autorité et de désorganisation générale.

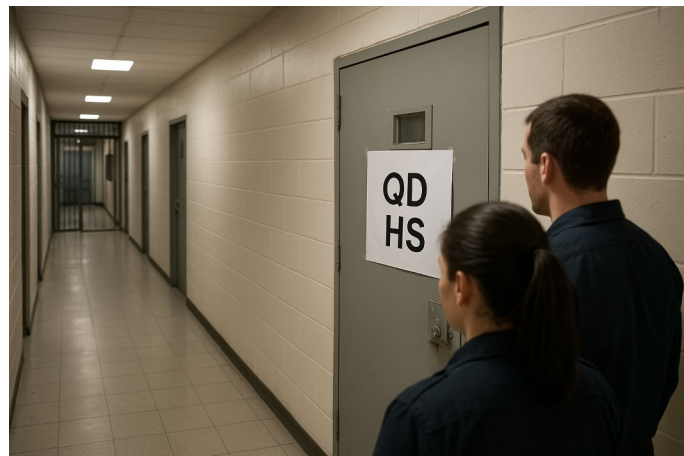
Le quartier disciplinaire, qui constitue un outil essentiel au maintien de l'ordre et à la gestion de la détention, reste inutilisable depuis près de **trois mois**, plongeant l'établissement dans un fonctionnement dégradé où les décisions disciplinaires s'accumulent et où les détenus, conscients de cette carence, n'ont plus aucune crainte de la sanction.

Cette situation crée une tension croissante au sein des équipes, fragilise la sécurité collective, et démontre une nouvelle fois l'incapacité de la direction à anticiper, à agir et à informer les personnels.

En laissant cette situation s'enliser, la direction prive les agents de tout moyen de réponse efficace, les obligeants à composer quotidiennement avec des comportements irrespectueux.

Cette inertie compromet non seulement leur sécurité, mais aussi celle de l'établissement.

L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !



L'absence totale de communication sur l'état des travaux et le manque de transparence quant aux délais de remise en service traduisent un profond mépris de la part de la direction envers les personnels, qui continuent d'assurer leurs missions avec professionnalisme, malgré des conditions dégradées.

L'UFAP UNSa Justice exige :

- La réparation immédiate des sanitaires et la remise en état complète du quartier disciplinaire.
- La communication officielle d'un calendrier précis des travaux.
- Le respect des personnels, dont les difficultés quotidiennes doivent enfin être reconnues.

L'UFAP UNSa Justice considère qu'il est inacceptable qu'un établissement pénitentiaire fonctionne sans outil disciplinaire opérationnel, alors que cela compromet directement la sécurité.

Chaque jour supplémentaire sans QD fonctionnel affaiblit l'autorité et met en péril la sécurité de tous.

Le bureau local